



Une randonnée proposée par P.O Express

Une randonnée fantastique dans le Donezan, permettant de découvrir l'ensemble de ses villages et son riche patrimoine.

La principale difficulté de cet itinéraire réside dans sa longueur, avec près de 20 km au compteur. À privilégier à l'automne, lorsque les couleurs flamboyantes du Donezan offrent des paysages d'une beauté exceptionnelle.

	<b>Durée</b>	7h 50		<b>Difficulté</b>	Difficile
	<b>Distance</b>	20,24 km		<b>Retour au départ</b>	Oui
	<b>Dénivelé positif</b>	718 m		<b>Activité</b>	Pédestre
	<b>Dénivelé négatif</b>	723 m		<b>Commune</b>	Quérigut (09460)
	<b>Point haut</b>	1 264 m		<b>Régions</b>	Pyrénées, Massif du Carlit
	<b>Point bas</b>	833 m			



Trace n° 86042577

## Description

Se garer sur le parking situé au pied du château au niveau de la poste (trois places).

(D/A) Du parking, remonter Sud la D316. Dépasser la mairie et l'église et au niveau du restaurant, prendre à gauche en longeant ce dernier par la gauche. À l'intersection suivante, suivre à gauche puis à droite jusqu'à rejoindre la Route du Stade (D316).

### GRP® Tour du Pays du Donezan : balisage Rouge et Jaune

(1) L'emprunter à droite et la quitter au niveau de la prochaine intersection. La piste se transforme en chemin, monte progressivement. Dépasser le Col de l'Estagnou et rejoindre une intersection de sentiers.

(2) S'engager à gauche en direction de Carcanières. Ignorer les départs latéraux afin de rejoindre rapidement le village. Dépasser la route d'entrée et entrer dans Carcanières.

(3) À l'intersection en Y, partir à gauche par la rue (D316) sur 20 m, puis prendre de nouveau à gauche sur une autre rue. Longer l'église et, au croisement, s'engager à gauche sur la route. À l'intersection suivante, l'emprunter à droite. Aller jusqu'à la fin de route.

(4) Suivre le sentier sur la gauche qui mène à la route D25 et à Le Puch.

(5) Poursuivre à gauche et entrer dans le village. Au niveau de la mairie prendre la rue à droite. Suivre l'itinéraire en balcon avec des vues somptueuses, surtout en cette période automnale, sur les villages du Pla, d'[Artigues](#) et Mijanès. Cet agréable tronçon, en lacets à travers bois, mène après une belle descente au château d'Usson.

### Fin du GRP®

(6) Traverser le hameau et descendre jusqu'au parking.

(7) Suivre un instant la D216 à droite afin de prendre le sentier qui monte en face juste avant l'autre route. Il s'agit d'un sentier botanique permettant d'oublier les efforts liés au dénivelé positif. Couper plusieurs fois la route et, à la dernière, prendre le sentier qui monte légèrement à droite et mène à [Rouze](#).

(8) Poursuivre toujours tout droit sur la route principale en ignorant toutes les autres ruelles jusqu'à l'intersection de la Rue du Claous.

### GR®7A : balisage Blanc et Rouge

(9) Sortir de Rouze et suivre la route qui mène à [Mijanès](#).

(10) Descendre au niveau de la route et prendre la route à gauche. Traverser la Bruyante et emprunter la D25 en direction d'[Artigues](#) jusqu'à trouver un panneau indicatif.

(11) Quitter la route et s'engager, à droite, sur le sentier qui monte en forêt, en direction de Noubals. À l'intersection suivante, partir à droite.

### Fin du balisage GR®

Prendre le sentier de gauche toujours en direction de Noubals. Couper une route et rejoindre le barrage de Noubals.

(12) Suivre la route qui monte en lacets à gauche et longer le lac par la

## Points de passage

### D/A Parking au pied du - Château du Donezan (Quérigut)

N 42.699165° / E 2.097074° - alt. 1 218 m - km 0

### 1 Route D316

N 42.700312° / E 2.098512° - alt. 1 200 m - km 0.37

### 2 Intersection de sentiers - Col de l'Estagnou (1217 m)

N 42.706431° / E 2.113881° - alt. 1 213 m - km 1.93

### 3 Carcanières

N 42.713893° / E 2.108291° - alt. 1 169 m - km 2.93

### 4 Fin de route

N 42.714084° / E 2.104952° - alt. 1 208 m - km 3.69

### 5 D25 Le Puch - Lavoir du Puch

N 42.717656° / E 2.102195° - alt. 1 178 m - km 4.2

### 6 Château d'Usson

N 42.734956° / E 2.08783° - alt. 904 m - km 8.02

### 7 Route D216

N 42.734493° / E 2.085505° - alt. 833 m - km 8.7

### 8 Rouze

N 42.732586° / E 2.073091° - alt. 992 m - km 10.02

### 9 Sortie de Rouze

N 42.730781° / E 2.068373° - alt. 1 003 m - km 10.49

### 10 Mijanès - Bruyante (rivière) - Affluent de l'Aude

N 42.730536° / E 2.05786° - alt. 1 115 m - km 11.38

### 11 Abandon D25

N 42.728265° / E 2.0589° - alt. 1 143 m - km 11.92

gauche jusqu'à atteindre une intersection.

(13) Ignorer la croix sur la piste en face afin de l'emprunter. L'itinéraire mène à la mairie d'Artigues.

#### Balisage PR®

(14) S'engager à droite sur la Rue du Lavoir. Au niveau de ce dernier, prendre la petite route goudronnée à droite. Celle ci se transforme en sentier.

(15) Plus loin, traverser un ruisseau et rejoindre une route.

(16) Suivre cette dernière à droite. Dépasser la Pradeille et poursuivre sur le sentier en face à gauche de la route.

(17) Au croisement de sentiers suivant, partir à gauche sur une belle descente en direction du Pla et aboutir sur la D25.

(18) La traverser et emprunter le sentier face à vous (malgré l'absence de balisage). Dépasser l'église et prendre à droite afin d'atteindre une rue à suivre à droite. À l'intersection suivante, prendre un rue à droite. Dépasser la mairie, couper la D16 et poursuivre en face. Suivre constamment la route, dépasser un bâtiment où se trouve un ancien moulin au niveau de la rivière, sortir du village et rester sur la route jusqu'à atteindre une intersection.

(19) Quitter la route et suivre le sentier à droite. Quelques dizaine de mètres après, s'engager de nouveau à droite en direction de [Quérigut](#). Quelques belles montées se trouvent sur ce tronçon. Se rapprocher de la Rivière de Quérigut. Terminer par la dernière montée avant de retrouver la route principale.

(20) La suivre à gauche jusqu'à retrouver le parking et terminer cette longue et belle escapade (**D/A**).

#### ● 12 Barrage de Noubals

N 42.723558° / E 2.059566° - alt. 1 207 m - km 12.63

#### ● 13 Intersection de pistes

N 42.71653° / E 2.059908° - alt. 1 264 m - km 13.71

#### ● 14 Artigues

N 42.717595° / E 2.068042° - alt. 1 163 m - km 14.81

#### ● 15 Ruisseau

N 42.713096° / E 2.071571° - alt. 1 170 m - km 15.57

#### ● 16 Route La Pradeille

N 42.712384° / E 2.074727° - alt. 1 154 m - km 15.88

#### ● 17 Croisement de sentiers

N 42.709686° / E 2.07877° - alt. 1 176 m - km 16.38

#### ● 18 D25

N 42.713763° / E 2.079849° - alt. 1 090 m - km 16.86

#### ● 19 Bifurcation sur sentier - Rivière de Quérigut (Rivière) - Affluent de la Bruyante

N 42.71537° / E 2.086017° - alt. 1 051 m - km 17.68

#### ● 20 Route D316 - Cimetière de Quérigut

N 42.700871° / E 2.097047° - alt. 1 185 m - km 19.95

#### ● D/A Parking au pied du - Château du Donezan (Quérigut)

N 42.699185° / E 2.097063° - alt. 1 217 m - km 20.24

## Informations pratiques

### Randonnée en vidéo sur ce lien

Itinéraire long et éprouvant, démarrer très tôt le matin.

### À voir

[Château d'Usson](#) et de [Quérigut](#).

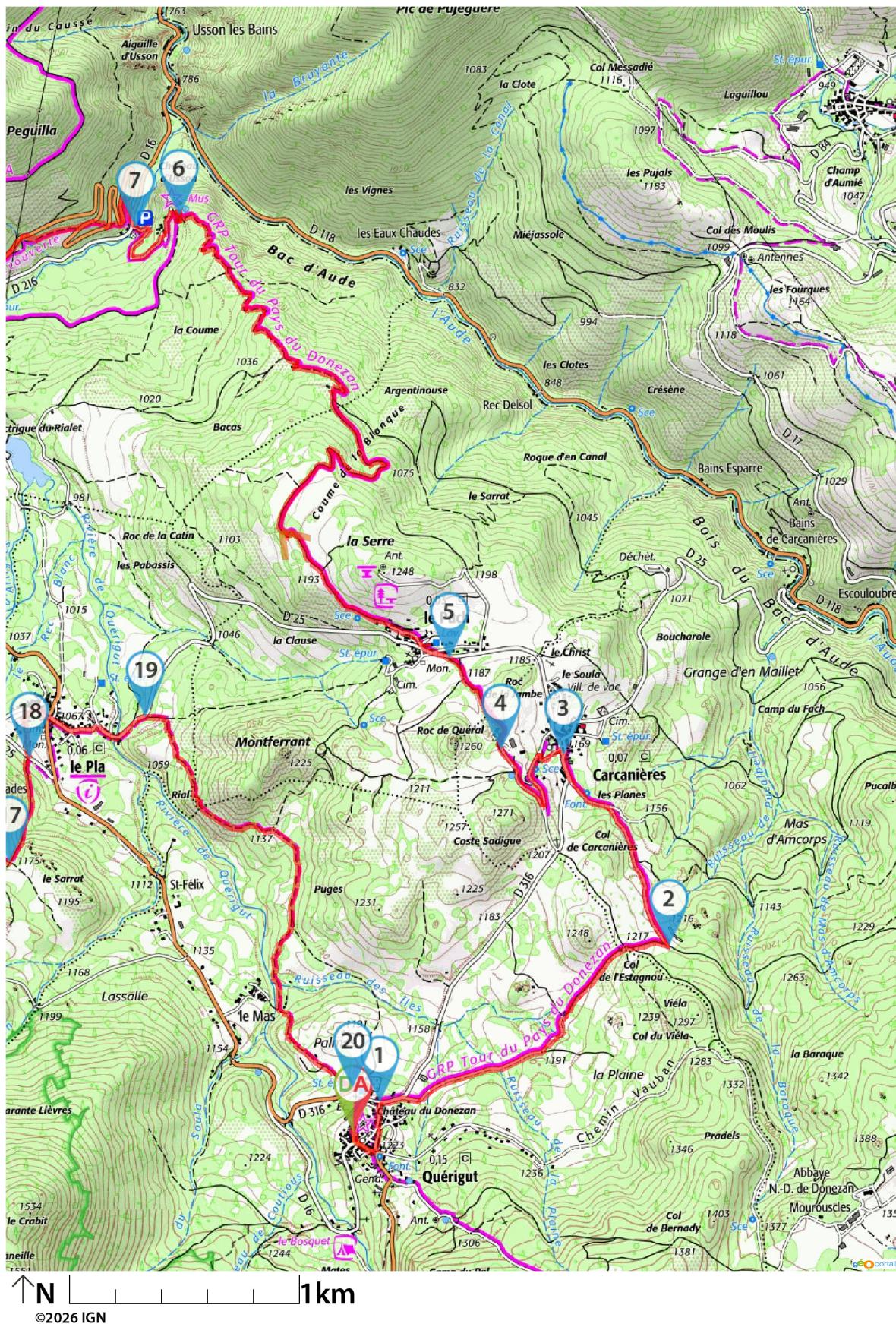
Station de ski de Mijanès.

Étang de Querigut et du Laurenti.

Col de Pailhères.

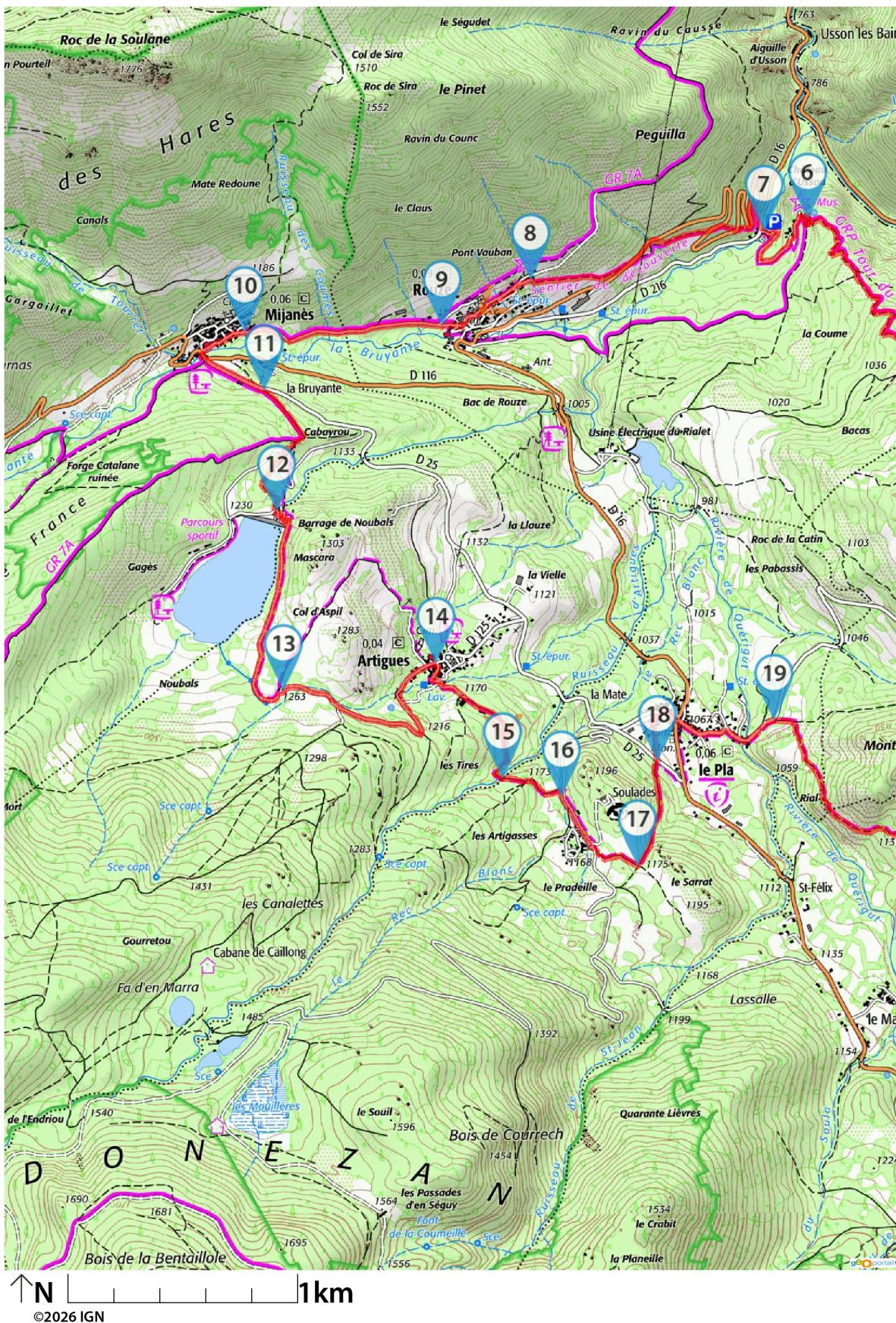
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-des-villages-du-donezan-2/>

**Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée**



*Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.*

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

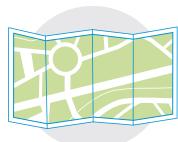
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



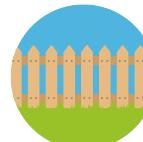
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**